

Tokyo, le 1er octobre 2020

Compte rendu du conseil d'école du 30/09/2020

Secrétaires de séance : Jessica Cosmao (parent d'élève) ; Benjamin Guilbert (enseignant)

Présents :

Enseignants : Mmes Chiaramonte, Ménier, Marquier, Dovillers, Awad, Nadon, Vesco, Kitai, Cazerès, M Guilbert, Ruiz, Dali.

Parents : Mmes Yamamoto, Cosmao, Grosset, Hughes, M Vilquin, Borghi, Rosier, Dubus.

Excusés : Mme Mattossi (IEN), M Oulhen (DAF), Mme Kasuga (enseignante de japonais), M Martin-Horie (enseignant d'anglais)

Mot d'accueil du président de séance qui remercie les représentants pour le dernier conseil d'école de cette mandature pour tous les échanges constructifs qui ont permis de faire avancer notre école.

Adoption de l'ordre du jour :

- 1. Adoption des compte rendus des conseil d'école des 17/06/20, 22/06/20 et 25/08/20 (documents joints)
- 2. Attributions du conseil d'école : rôle et fonctionnement (document joint)
- 3. Proposition de modifications de dates pour les prochains conseils d'école
- 4. Proposition de vote pour l'ouverture de section internationales américaine et japonaise à la rentrée 2022
- 5. Bilan de la rentrée scolaire
- 6. Modalités d'élaboration du projet d'établissement et du projet d'école
- 7. Avis sur la modification du calendrier scolaire
- 8. Questions diverses des représentants des parents d'élèves :

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

1. Adoption des compte rendus des conseil d'école des 17/06/20, 22/06/20 et 25/08/20 (documents envoyés avec la convocation)

POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2. Attributions du conseil d'école : rôle et fonctionnement (document envoyé en amont aux participants)

Pas de commentaire particulier.

Composition

Le conseil d'école est présidé par le directeur d'école. Sont membres de droit :

- siégeant avec droit de vote
- le directeur d'école
- 15 enseignants dont au moins un par niveau d'enseignement,
- un des enseignants spécialisés intervenant dans l'école
- 15 représentants des parents d'élèves, dont au moins un par niveau d'enseignement
- siégeant avec voix consultative
- le chef d'établissement
- le directeur administratif et financier
- l'inspecteur de l'éducation nationale en résidence

Des représentants des autres personnels qui exercent dans l'école peuvent assister avec voix consultative au conseil d'école. Le président, après avis du conseil, peut inviter toute personne dont la consultation est jugée utile selon l'ordre du jour. D'un commun accord avec les représentants des parents d'élèves, il a été décidé de conserver le ratio un représentant par niveau (parent comme enseignant) comme dans la circulaire de 2010, soit 8 enseignants et 8 représentants de parents d'élèves pour cette année. En effet, il était extrêmement difficile pour les parents de réunir 15 parents d'élèves.

Fonctionnement

Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'au renouvellement de ses membres. Le conseil d'école se réunit en séance ordinaire sur un ordre du jour précis au moins une fois par trimestre et nécessairement avant le conseil d'établissement, et avant tout conseil d'établissement extraordinaire si l'ordre du jour le justifie.

Il peut également être réuni en séance extraordinaire à la demande du directeur de l'école ou de la moitié de ses membres ayant voix délibérative.

L'ordre du jour et les documents préparatoires sont adressés aux membres du conseil au moins dix jours francs avant la date de la réunion. Ce délai peut être réduit à trois jours en cas d'urgence.

Rôle

Le conseil d'école adopte le règlement intérieur de l'école sur proposition du directeur d'école.

Ce conseil est obligatoirement consulté pour avis sur toutes les questions ayant trait au fonctionnement et à la vie de l'école, notamment sur :

- Les structures pédagogiques ;
- L'organisation du temps et du calendrier scolaires ;
- Le projet d'école ou le projet d'établissement dans sa partie 1^{er} degré sur proposition du conseil des maîtres ;
- Les actions particulières permettant d'assurer une meilleure utilisation des moyens alloués à l'école et une bonne adaptation à son environnement ;
- Les conditions de scolarisation des enfants handicapés en prenant en compte les contraintes locales ;
- Les projets et l'organisation des classes de découverte ;
- Les questions relatives à l'hygiène, à la santé et à la sécurité des élèves dans le cadre scolaire et périscolaire ;
- Les principes de choix des matériels et outils pédagogiques ;
- Les questions relatives à l'accueil, à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

3. Proposition de modifications de dates pour les prochains conseils d'école :

Dates proposées par le conseil des maîtres :

- mardi 10 novembre 2020 à la place du mercredi 11 novembre 2020
- jeudi 28 janvier 2021 à la place du mercredi 27 janvier 2021
- vendredi 21 mai 2021 à la place du mercredi 19 mai 2021

POUR : 16

CONTRE :

0

ABSTENTION : 0

4. Proposition de vote pour l'ouverture de section internationales américaine et japonaise à la rentrée 2022

Le directeur précise qu'il a besoin de ce vote pour la finalisation des dossiers d'ouverture des sections qui seront ensuite visés par l'Inspectrice de l'Education Nationale, l'AEFE et soumis à validation auprès du Ministère de l'Education Nationale.

Le directeur propose que la mise en place du passage des sections BIL aux sections internationales se fasse à la rentrée 2022 et non à la rentrée 2021 comme annoncé précédemment faute de salles disponibles pour la mise en place à la rentrée 2021. Pour l'année scolaire 2021/2022, il est proposé de reconduire un fonctionnement identique à celui de cette année avec une MS et une GS pré-SI et des classes BIL du CP au CM2. A la rentrée 2022, il pourra alors y avoir comme prévu, MS, GS et CP pré-SI, parcours PARLE anglais et japonais et sections internationales du CE1 au CM2. Le principe d'une ouverture culturelle et Littéraire nord américaine est rappelé mais sans empêchement pour un enseignant non natif des USA ou du Canada d'y enseigner.

POUR : 15

CONTRE :

0

ABSTENTION : 1

5. Bilan de la rentrée scolaire

Personnels

M. le directeur présente les nouveaux personnels à cette rentrée 2020 :

- Mme Chiaramonte (M1)
- Mme Sallard (M2)
- Mme Ruhlmann (M3)
- Mme Marquier (M7)
- Mme Lafi (M9)
- Mme Miho-Mellin (asem M4)
- Mme Despres (asem M8)
- M Goubet (asem en MS et GS pré SI)
- M Guilbert (CP)
- Mme Hostache (CE1)
- M Dali (CM2)
- Mme Loncle (CM2)
- Mme Loffredo (BCD)
- Mme Turner (en attente de visa - Anglais)
- Mme Mansfield (Anglais)
- M Berile (Anglais)
- M Martin-Horie (Anglais)
- Mme Park (Anglais)
- Mme Lambert-Horike (Japonais)
- Mme Kobayashi (Japonais)

Le directeur profite du conseil d'école pour remercier chaleureusement l'Ambassade de France au Japon, le DAF et le service RH, qui ont beaucoup oeuvré pour que tous les enseignants soient présents à la rentrée. Cela n'aurait pas été possible sans eux.

L'école est donc désormais composée de 34 classes, 9 en maternelle et 25 en élémentaire.

Une classe de CM2 a été ouverte à la rentrée 2020 (montée de cohorte : 5 CM1 deviennent 5 CM2). La structure est désormais stabilisée à 5 classes par niveau en élémentaire.

Effectifs (au 29/09/2020)

Niveau	Nombre de Classes	Rentrée 2020	
		Effectifs	Moyenne par classe
PS	2*	37	21,9
MS	3*	81	21,9
GS	4*	79	21,9
CP	5	124	24,8
CE1	5	114	22,8
CE2	5	129	25,8
CM1	5	109	21,8
CM2	5	124	24,8
Total	34	797	23,4

(*) : dont neuf classes multiâge

35 élèves sont toujours en attente de visa. Les effectifs sont en baisse. L'an dernier à la même époque nous scolarisons 843 élèves.

Matériel

Pour accueillir la classe supplémentaire, nous avons transformé la salle de technologie en salle de classe pour le CM2E.

Les salles de classe du rez de chaussée et du premier étage ont toutes été repeintes.

D'un point de vue général, le directeur estime que la rentrée s'est bien passée. Quelques longueurs le jour de la rentrée pour identifier un par un tous les élèves et leur attribuer leur classe mais cela nous a permis de les accueillir de façon sereine et rassurante. Les enseignants étaient ravis de retrouver tous les élèves et les élèves enchantés de se retrouver tous ensemble à l'école.

Les parents saluent le travail effectué pendant la période de continuité pédagogique et pendant toute la préparation de cette rentrée. Le travail effectué est qualifié d'impressionnant. Le directeur les remercie à son tour pour ces mots d'encouragements.

6. Modalités d'élaboration du projet d'établissement et du projet d'école

Parole à M Wajnberg.

Le but est de se questionner sur ce qui nous permet de vivre et travailler ensemble.

Cela se veut un processus collaboratif avec la participation des personnels et des familles sous forme de groupes de travail. Après la période de continuité pédagogique, c'est le bon moment pour se poser des questions tous ensemble. Un premier questionnaire sera élaboré pour établir un diagnostic. Le partage de ressentis, d'expérience et de points de vue permettra l'élaboration de ce premier questionnaire en octobre, sa diffusion en novembre/décembre, le choix des axes en janvier/février, la rédaction en mars/avril et l'adoption par les instances en mai/juin.

7. Avis sur la modification du calendrier scolaire

Suite aux différentes enquêtes réalisées le directeur propose au vote le maintien du calendrier actuel. Aucun commentaire n'étant réalisé par l'assistance, le conseil passe directement au vote.

POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

8. Questions diverses des représentants des parents d'élèves :

Un premier retour sur les problèmes pédagogiques liés à l'utilisation du masque

Quels sont les éventuelles difficultés et solutions trouvées par les professeurs dans la pédagogie des différentes matières, face aux limitations à l'expression des élèves et des professeurs qu'impose le masque ? Y a-t-il des inquiétudes sur un éventuel retard d'apprentissage, notamment pour les petites classes ?

Les enseignants s'adaptent à cette nouvelle contrainte. Ici possibilité d'utiliser un masque transparent par les enseignants lors d'activités spécifiques. On peut demander aux élèves de baisser leur masque lors d'une prise de parole lorsque l'enseignant considère les conditions suffisamment sécurisées, les élèves pensent aussi à retirer leur masque momentanément lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Retour sur les éventuels retards des élèves en lien avec la période de continuité pédagogique à distance de l'an dernier

Des retards ont-ils été observés par les enseignants ? spécifiquement pour l'apprentissage de la lecture, le niveau de français, d'anglais ou de japonais.

Pas de retard spécifique mais une nécessité à réapprendre à "être élève": être autonome, s'asseoir correctement sur sa chaise, vivre ensemble... Quelques règles ont été peut être oubliées pendant la période de continuité pédagogique. Il faut les réinstaller mais cela se fait normalement. Pour répondre à une question des parents, il est précisé que les équipes ont travaillé sur un kit d'urgence de 3 jours qui leur permet s'il le faut de basculer en continuité pédagogique à distance du jour au lendemain. L'équipe s'est également mise d'accord sur des outils harmonisés pour faciliter l'accompagnement des parents ayant plusieurs enfants scolarisés.

Absences liées aux séjours hors du Japon et suivi

Quel que soit le résultat de la consultation et du vote concernant le calendrier, des familles vont voyager en France à la Toussaint et/ou à Noël, serait-il possible que sur les périodes précédant et suivant les vacances scolaires, le travail fait en classe soit résumé sur One chaque jour afin que chaque famille puisse faire rattrapper à son enfant les jours manqués pour quarantaine ?

Le LFI Tokyo ne demande pas aux enseignants d'accompagner ces absences, cela vaut pour cette année mais pour les années précédentes également. Certains enseignants le font spontanément et continueront à le faire mais pas davantage. Les enseignants font remarquer que cela concernera peut-être très peu de familles et que le fonctionnement de la classe tout entier ne doit pas pâtir du choix personnel de ces familles.

Le proviseur appelle à l'esprit de responsabilité des parents pour respecter la quatorzaine et précise qu'il n'est pas possible de répondre aux demandes individuelles, l'établissement reste un collectif. Il est souvent difficile de satisfaire la minorité tout en satisfaisant la majorité.

Pour les familles qui partiront, même si on ne l'encourage pas, le directeur précise que cela serait bien de prévenir l'établissement, par correction et rappelle que les élèves absents plus de trois semaines peuvent être radiés.

Natation scolaire

La natation scolaire fait partie du programme dans certaines classes de primaire : pouvez-vous rappeler lesquelles ? La piscine étant fermée en ce début d'année, toutes les classes concernées pourront-elles avoir natation au printemps ? Le recours à des piscines extérieures est-il envisagé ?

Au LFI Tokyo le choix a été porté de rendre un cycle de natation obligatoire pour tous les élèves en CE1, CM1 et CM2. Cette année cela sera peut être difficile à tenir compte tenu de la fermeture de la piscine sur le premier trimestre. Une rencontre avec l'équipe d'EPS du secondaire devra avoir lieu pour définir les priorités spécifiques de cette année. Une représentante des parents d'élèves demande si le lycée connaît le nombre de non nageurs. Le directeur n'a pas cette donnée mais c'est un indicateur qui pourrait être intéressant de suivre à l'entrée au collège par exemple.

Langues

● Lors de réunions de rentrée, les parents n'ont pas rencontré les professeurs de langue (anglais/japonais) : une rencontre plus tard dans l'année est-elle prévue ?

Il était compliqué cette année d'organiser de telles rencontres. Le choix a été fait de réaliser deux vidéos de présentation : une pour l'anglais et une pour le japonais. Elles sont en ligne sur nos réseaux sociaux. Il ne faut pas hésiter à contacter les professeurs directement pour toute question.

Un représentant des parents d'élèves regrette qu'une réunion n'ait pas eu lieu avec l'enseignant en anglais des classes CM BIL.

- De nombreux enfants sont en liste d'attente pour la section bilingue en particulier en CP et CE1 et en maternelle, cf question suivante. Pour le japonais, il y a un groupe langue maternelle et un groupe langue étrangère. Serait-il possible de constituer un groupe d'anglais "avancé" avant les choix de parcours de langue (CE2) pour permettre à ceux qui parlent déjà anglais de progresser davantage ?

Le choix de l'abandon des groupes de niveaux en CP et CE1 a été validé il y a deux ans et il n'est pas prévu de revenir sur cette décision favorable aux apprentissages de tous.

- Afin de ne pas creuser encore plus des inégalités entre ceux admis en MS bilingue et ceux en liste d'attente, ne serait-il pas envisageable de rendre l'enseignement de l'anglais accessible pour tous ceux qui le souhaitent sans sélection (du moins en MS, GS) ? L'admission en GS bilingue (et la continuité de l'enseignement bilingue en primaire) est d'autant plus compliquée si l'enfant n'est pas admis en MS bilingue.

Ce n'est pas possible pour des questions logistiques d'espaces et pas prévu dans la politique des langues de l'établissement. Notre priorité reste l'acquisition du français.

Transport scolaire

- Serait-il possible de proposer une ligne de bus desservant l'ouest de Tokyo ?

C'est relativement vague comme destination, mais l'ouest de Tokyo peut difficilement être desservi du fait de la configuration des voies rapides.

Voie rapide ou non, le temps de trajets excéderait certainement les 45 minutes que nous souhaitons maintenir pour les enfants.

- Est-il envisageable de demander aux accompagnateurs de bus de prendre la température des enfants à la montée dans le bus ?

La prise de température aux arrêts impacterait sur les temps de stationnement aux arrêts (surtout lorsqu'il y a plus de 10 élèves), et donc d'arrivée à l'école, et rendrait plus difficile la rotation sur la zone du lycée et dans la rue, qui est déjà complexe. Il est plus facile de gérer cela à la maison comme demandé dans le protocole.

Périscolaire

- Est-ce que le service périscolaire peut revoir la capacité de l'offre afin de pouvoir mieux répondre à la demande (un nombre de demandes en liste d'attente en particulier le mercredi après-midi) ? Il faut comprendre que l'offre extérieure à des horaires compatibles avec celles du LFI Tokyo est extrêmement limitée, en particulier pour les enfants ne parlant pas japonais.

Nous avons augmenté la capacité avec le recrutement d'un enseignant supplémentaire en Multi-sports (14 inscrits issus de la liste d'attente). Nous ne pouvons faire plus en raison des contraintes liées aux espaces et aux disponibilités de nos intervenants.

- La suppression du judo et de l'aïkido ayant sérieusement réduit la capacité tout en laissant des espaces de sport disponibles (Dojo par exemple). Le service Périscolaire souhaite-t-il garder la

configuration actuelle au cas où ces activités pourraient être rétablies?

Oui, ces activités ne sont que temporairement arrêtées. Nous gardons les espaces disponibles pour une éventuelle ouverture durant l'année.

Questions de l'Eco-Team FLT

● Si la course de Noël a lieu cette année, peut-on envisager qu'elle soit "zéro déchet" ?

S'il y a course de Noël (à discuter lors de la prochaine réunion de la commission de suivi du protocole), nous pouvons essayer de la rendre "zéro déchets" avec l'utilisation de gourdes et l'achat de madeleines non emballées individuellement. Un représentant des parents invite à inciter les parents spectateurs à faire un effort également.

● En France, un menu végétarien par semaine est obligatoire dans les écoles : pourquoi n'est-ce plus appliqué au LFI Tokyo ? Serait-il possible d'y revenir ?

La cantine proposait jusqu'à l'année dernière un menu végétarien par semaine. En raison de la masse importante de bio déchet a été décidé la suspension des menus végétariens, proposée par la direction avec l'accord de la commission cantine en attendant de trouver une solution satisfaisante. Cette année, le chef doit étudier la préparation de plats végétariens que les enfants mangeraient avec plaisir. Nous souhaitons donner le temps nécessaire sans pression au chef pour trouver des recettes appétissantes, équilibrées et dans le cadre du budget du service restauration. Un début de discussion a lieu entre parents entre le caractère obligatoire qui devrait être donné ou non s'il y a menu végétarien. La question ne fait pas l'unanimité.

● Projet d'établissement: quel est le calendrier de la révision du projet d'établissement ? L'Eco Team propose d'y inclure des éléments d'écologie (question qui pourrait aussi être posée au prochain conseil).

Voir plus haut, il sera bien évidemment question de l'Éducation au Développement durable dans le nouveau projet d'établissement.

Pour conclure, le directeur remercie l'ensemble des membres présents et remercie à nouveau les représentants des parents d'élèves pour ces échanges.

Le secrétaire de séance :
Benjamin GUILBERT

La secrétaire de séance :
Jessica COSMAO

Le directeur de l'école primaire
Gilles SANSEBASTIAN

